

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Jeudi 15 septembre 2016

Membres du Conseil Municipal présents : Valérie GUYON, Pascal CHEVAILLIER, Olivier BROCOT, Gérard MOREL, Alexandre ANDRE, Patrick ARBAN, Anne BASSET, Olivier MALIN, Sébastien LABRY, Bernard MALIN, Virginie GAGNEUX, Michel PIRAT, Sylvie LONG.

Excusés : /

Réuni, sous la présidence de Madame Valérie GUYON, Maire de Saint-Nizier-le-Bouchoux, le Conseil Municipal a **délibéré sur les questions suivantes et a**:

- a pris acte de la tenue du débat sur les nouvelles orientations générales du nouveau Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme, conformément à l'article L 123-9 du code de l'urbanisme.
- établi un bail de location, à titre gratuit, pour une durée de 3 mois, à Monsieur Lionel BERSOT, propriétaire du fonds de commerce « O P'TIT BISTRO CHEZ COCO ET LOLO » pour le local jouxtant le bar-restaurant.
- accepté de vendre une partie de la parcelle F 863, située au Bourg, à Madame Colette MAITREPIERRE, pour la somme de 15 000.00 €.
- approuvé le rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'élimination des déchets de l'année 2015, établi par la Communauté de Communes de St Trivier de Courtes
- décidé de modifier le budget pour l'achat des nouveaux manuels scolaires pour la somme de 500,00 € et la restauration des registres anciens d'Etat Civil pour la somme de 700.00 €
- décidé de créer un poste supplémentaire d'adjoint d'animation pour assurer l'encadrement des enfants lors des Temps d'Activités Périscolaires.
- décidé d'adhérer au service de médecine préventive du Centre de Gestion de l'Ain pour le suivi médical des agents et signer la convention s'y rapportant.
- pris connaissance du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public pour l'alimentation en eau potable, pour l'année 2015, établi par le Syndicat intercommunal de distribution d'eau de la Basse Reyssouze.

L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'ayant plus de questions,

Madame le Maire lève la séance.

Le Maire,



Valérie GUYON